

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal Ordinaire – Commune du Glaizil

18.08.2023 – Début de séance : 21h00 | Réunion déclarée ouverte par François COLLIN – Maire

En présence de :

François COLLIN – Maire

Philippe MOREL – 1^{er} adjoint

Nathalie ARMAND – 2^{ème} adjoint et secrétaire de séance

Conseillers Municipaux :

Damien HORLAVILLE

Christian SAUVA

Jean-Christophe EYRAUD

Bernard JOURDAN

Delphine REY

Absents : Jean-Pierre GAUTHIER

Le Maire revient sur le décès de Guy GAUTHIER et indique que la Préfecture a été informée.

Aucun changement n'est préconisé quant à l'organisation du conseil municipal.

1/ Convention n°SB23-008 d'adhésion au service « SAGE Bâtiment » - Le Glaizil Bâtiment Mairie + Bibliothèque

Cela consiste à programmer à distance, via l'automate, le chauffage de la Mairie et de la Bibliothèque. Le coût de l'installation est de 4800 €, réparti sur 5 ans y compris le SAV (dépannage). Après 5 ans, le matériel appartiendra à la Commune.

Le conseil donne autorisation à l'unanimité au Maire de signer cette convention

2/ Convention n°11-273 entre IT05 et la commune du Glaizil relative à l'acquisition d'une parcelle privée pour l'élargissement de la Route du Serre

Dans le cadre de l'acquisition d'une parcelle privée pour élargissement de la Rue du Serre, la commune décide de faire appel aux services d'IT05. Le montant de la prestation d'IT05 liée à cette acquisition s'élève à 351 €, à charge de la Commune. L'acquisition sera validée prochainement.

Le conseil donne autorisation à l'unanimité au Maire de signer cette convention

Questions diverses

1/ Le planning du ramassage scolaire 2023/2024 est établi (alternance du ramassage semaine paire et impaire). Comme prévu, et compte tenu du nombre d'enfants, il y aura 2 rotations matin et soir. Le planning sera proposé aux familles concernées et sera adapté selon les besoins et remarques.

2/ L'enfouissement des fils à Lesdiguières est conduit collégalement entre ENEDIS, ETEC, le Département 05 et le Syme05. Une réunion est prévue en octobre 2023.

3/ Signalisation touristique : en cours. La commande des panneaux sera effectuée par la Communauté de Communes.

4/ Travaux sur le Chemin des Auberges : une réunion sur place est programmée le 5 septembre 2023 pour en définir les modalités

5/ Travaux Route de la Rue du Serre : la commune attend les devis sachant que la prise en charge financière des travaux est répartie à 40% pour la DETR, 25% pour le Département et 25% pour la Commune. La Commune prévoit en plus de ces travaux, le pavage du parvis de la chapelle.

6/ La piste forestière a été coupée suite aux dernières intempéries. Il faut procéder à des travaux (abaisser le lit du torrent de 1m/1.50 m afin de faciliter la purge du torrent et éviter ainsi les débordement lors de grosses pluies). Les travaux sont entièrement à la charge de la commune mais une demande de subvention dite « enveloppe d'urgence travaux » va être effectuée.

7/ Un courrier RAR a été envoyé au propriétaire du terrain à Pouillardencq sur lequel il reste 2 épaves de caravane. Le propriétaire s'est engagé à les enlever avant le 30 juin 2024. Au-delà de cette date, et si rien n'est fait, la commune se chargera de les enlever et facturera la prestation au propriétaire.

Vu pour être affiché le 8 Septembre 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Fin de séance : 21h15